

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
04/02/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 0
Absents avec
procuration : 2
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N°2 - 1
Ouverture anticipée des
crédits d'investissement
2025

L'an deux mille vingt-cinq et le treize février à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absent excusé :
M. AMOUROUX (Procuration à M. SANS)
M. EVIN (Procuration à Mme GRANGE)

Mme DALLA ZANNA a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h35

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture en date du 05/02/2025 émettant des observations sur la délibération en date du 14/12/2024 rectifiée le 20/01/2025 et le 21/01/2025 portant autorisation d'ouverture anticipée des crédits d'investissement. À la demande de la Préfecture, il y a lieu de voter une nouvelle délibération qui annulera et remplacera celle du 17/12/2024.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- d'annuler la délibération du 17/12/2024
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024, soit 387 745.00 € dont le détail des sommes est présenté ci-après :

Chapitres	Intitulés	Ouverture par anticipation proposée (25% maximum)
20	Immobilisations incorporelles	2 500.00 €
21	Immobilisation corporelles	39 714.00 €
23	Immobilisations en cours	327 781.00 €
45	Opération pour compte de tiers	17 750.00 €
	Total	387 745.00 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le 18/02/2025

Pour extrait conforme

En Mairie, le 14/02/2025

Le Maire,
Christian SANS

